

REGARDS

juin 2026

SUR MARCILLY-EN-VILLETTE



Installation des panneaux
"Village prudent"



Chères marcilloises, chers marcillois,

Je tiens à vous adresser mes remerciements les plus sincères pour votre mobilisation lors de du scrutin des élections municipales. Avec près de 60 % de participation, vous avez démontré que, même avec une seule liste en présence, la vie démocratique de Marcilly-en-Villette reste vivante, exigeante et profondément ancrée dans notre commune. Quel que soit votre choix, vous avez contribué à faire vivre un débat constructif et à exprimer vos attentes pour Marcilly-en-Villette.

Votre engagement donne du sens à l'action publique. Il nous oblige, il nous motive et il nous rappelle que chaque voix compte, chaque avis compte, chaque habitant compte !

Dès aujourd'hui, une nouvelle étape s'ouvre. Nous allons poursuivre les projets engagés et en lancer de nouveaux pour améliorer le quotidien, renforcer la vitalité de notre commune et préparer l'avenir.

Cette confiance, nous la porterons avec sérieux, transparence et proximité. Et surtout, nous avancerons avec vous, car rien de durable ne se construit sans la participation active des habitants.

En prenant aujourd'hui mes fonctions de maire, je souhaite rendre hommage à celui qui a guidé notre commune durant ces dernières années, Hervé Nieuviarts. Après un engagement constant et deux mandats de maire menés avec sérieux, disponibilité et bienveillance, il a choisi de me transmettre le relais.

Dans une commune rurale comme la nôtre, la proximité, l'écoute et la connaissance du terrain sont essentielles. Il a incarné ces valeurs avec simplicité et détermination. Grâce à son travail, notre village a su préserver son identité tout en avançant, pas à pas, vers de nouveaux projets utiles à tous.

Je tiens à le remercier sincèrement pour son investissement, pour le temps qu'il a consacré à chacun, et pour la transition qu'il a assurée avec un esprit d'ouverture et de confiance.

Avec la nouvelle équipe municipale, nous poursuivrons cette dynamique, conscients de l'héritage qu'il nous laisse et des attentes qui sont les vôtres. Nous travaillerons avec la même volonté de servir, d'être présents, et de faire vivre notre commune en apportant notre énergie et notre vision pour répondre aux besoins de chacun. Nous veillerons à mener à bien les projets en cours, tout en ouvrant de nouvelles perspectives pour notre commune.

À notre ancien maire, j'adresse toute ma gratitude et mes vœux les plus chaleureux pour la suite.

Ensemble, poursuivons le chemin pour faire vivre et grandir notre village.

Stéphanie Charron

Maire de Marcilly-en-Villette

*Vice-Présidente de la Communauté de Communes
des Portes de Sologne*

SOMMAIRE

EN BREF

3-4

Le nœud au mouchoir

« La Bouche-Rit » : six mois déjà au service des habitants

Mouvements de personnels

18^e expo-photo : appel aux photographes

Conseil municipal des Jeunes

Activités bruyantes

Devenez porte-drapeau

État civil

CONSEIL MUNICIPAL

5

VIE MUNICIPALE

6-7

Vos élus : le nouveau Conseil municipal a été installé le 20 mars 2026

BUDGET

8-9

Les budgets communaux 2026

TRAVAUX

10

Travaux rue du Champ-de-Foire

Travaux des toitures du groupe scolaire Xavier Deschamps

SÉCURITÉ

10-11

Labellisation « Village prudent » : la commune obtient deux cœurs !

Sécurisation routière

ENVIRONNEMENT

11

Peupleraie et Promenade du Bourillon

Obligations légales de débroussaillage (OLD)

Marcilly-en-Villette

Regards sur Marcilly-en-Villette

62, place de l'Église

45240 Marcilly-en-Villette

Tél. 02 38 76 10 19 - Fax 02 38 76 17 52

E-Mail : mairie@marcilly-en-villette.fr

www.marcilly-en-villette.fr

Directeur de la Publication : S. Charron

Rédactrice en chef : A. Pouget

Rédaction : Commission Communication

Conception & Création : www.enola-creation.fr

Impression : ISF Imprimerie

Crédits photo : mairie de Marcilly-en-Villette

Dépôt légal : juin 2026



Le nœud au mouchoir

18 JUIN

Commémoration de l'Appel du 18 juin

📍 *Monument aux morts*

18 JUIN

Barbecue du Club des Relais

📍 *Salle Chantaloup*

20 JUIN

Audition des élèves de l'École de musique

📍 *Salle des Fêtes*

20 JUIN

Nuit du cinéma

📍 *Salle Chantaloup*

21 JUIN

Fête de la musique

📍 *Place de l'Église*

26 JUIN

Kermesse du groupe scolaire Xavier Deschamps

27 JUIN

Journée COSM basket

5 JUILLET

Fête champêtre Association Saint-Étienne

📍 *Promenade du Bourillon*

13 JUILLET

Pique-nique et bal populaire

14 JUILLET

Fête nationale

9 ET 15 AOÛT

Concours de tir Coupe Raymond Burgé

📍 *Stand de tir*

29 AOÛT

Soirée Ciné Sol'air

📍 *Salle Chantaloup*

30 AOÛT

Évolutions d'art

📍 *Promenade du Bourillon*

« La Bouche-Rit » : six mois déjà au service des habitants

Depuis son ouverture en décembre, Karl Perrichon, gérant, a enrichi l'offre de « La Bouche-Rit » en proposant de nouveaux produits locaux et artisanaux : tapenades, bières, chips artisanales, des découvertes gourmandes qui viennent compléter l'étal de la boucherie.

Les horaires d'ouverture ont également évolué. La boutique est désormais ouverte du mardi au samedi de 8h à 13h et de 16h à 19h30 ; le dimanche de 8h à 13h.

Une belle adresse de proximité à découvrir ou redécouvrir.



INSTITUT MÉDICAL DE SOLOGNE
1 bis rue Cécile Bouchet
41000 LAMOTTE-BEUVRON

SOINS NON PROGRAMMÉS DE LAMOTTE-BEUVRON
à l'Institut Médical de Sologne
du lundi au vendredi
de 9h00 à 19h00

Rendez-vous sur **Doctolib**

Vous n'avez pas de médecin traitant ou ce dernier est indisponible
Les certificats médicaux ne relèvent pas des Soins Non Programmés

Vous êtes malade et pensez que ce n'est pas vital
Urgences Vitales : Blessure grave, hémorragie importante, douleur thoracique brutale...

Votre état de santé nécessite un avis médical dans les 24 à 48h
Fièvre de 40° chez un enfant, lombago, angine, infection urinaire...

Merci de vous munir :
+ mutuelle
carte d'identité
chèque refusé

Marcilly-en-Villette

AVIS AUX PHOTOGRAPHES!
18^e EXPO-PHOTO
21 et 22 novembre 2026

Thème : COULEUR[S]

Ouverte à tous les photographes, amateurs ou professionnels, en club ou en individuel qui devront présenter au moins 1 série de 3 photographies, couleur ou noir et blanc, imprimées, se reportant au thème.

Renseignements, règlement et inscriptions:
mairie@marcilly-en-villette.fr

MOUVEMENTS DE PERSONNELS

Trois pages se tournent au service des Marcillois. Sylvie Maillet au restaurant scolaire, Josiane Fauvet au périscolaire et Frédérique Chartier au secrétariat de mairie ont choisi de faire valoir leurs droits à la retraite. Nous les remercions pour leur travail et leur implication dans la vie de la commune. Nous leur souhaitons de bonnes « vacances » bien méritées. Elles sont respectivement remplacées par Héloïse Bonera, Eva Soulier et Marjorie Nicoulaud. Nous leur souhaitons la bienvenue au sein des équipes des employés communaux.

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES



Une journée inoubliable pour le Conseil municipal des jeunes ! Invités par notre députée Constance de Pélichy, les enfants ont pu visiter l'Assemblée nationale et même entrer dans l'hémicycle. Un moment fort qu'ils ne sont pas près d'oublier.

En matinée ils se sont rendus aux Invalides, où Michel, notre guide passionné, leur a fait découvrir le tombeau de Napoléon et bien d'autres trésors historiques. Une belle journée d'apprentissage et de citoyenneté !

ACTIVITÉS BRUYANTES

Pour bien vivre ensemble, quelques règles essentielles sont à respecter, surtout pour les activités bruyantes tolérées :

- en semaine : de 8h à 12h et de 14h à 19h ;
- le samedi : de 9h à 12h et de 15h à 19h ;
- le dimanche et les jours fériés : de 10h à 12h.

Et si vous prévoyez une fête qui risque de se prolonger dans la nuit, il vaut mieux avertir vos voisins.

Parce que choisir le bon moment, c'est moins dérangeant !



Vous avez le sens du devoir, du respect des valeurs républicaines et souhaitez vous investir pour la mémoire collective.

vous avez plus de 16 ans et vous êtes disponibles pour les cérémonies commémoratives.

Vous souhaitez représenter le dévouement et la mémoire des anciens combattants.



**DEVENEZ
PORTE-DRAPEAU**

Les porte-drapeaux sont des bénévoles, hommes ou femmes, et doivent suivre une formation d'une demi-journée prise en charge par la commune.

Pour tout renseignement et candidature, contacter la mairie
mairie@marcilly-en-villette.fr ou
 02.38.76.10.19

ÉTAT civil

NAISSANCES

3 juin 2025 - Andrea NOËL

Je m'appelle Andrea et comme j'étais très pressé de découvrir le monde, je suis né à Marcilly-en-Villette. Ma première rencontre avec les Marcillois a été avec les pompiers de la commune Rémi, Benjamin et Michaël qui ont aidé Maman et Papa à m'accueillir !



8 novembre 2025 - Sacha SUREAU

3 février 2026 - Lily CAQUOT-WENDER

5 avril 2026 - Iris MITTON

14 avril 2026 - Blaise LEDIEU

DÉCÈS

18 août 2025 - Jessica RAGONNET

4 octobre 2025 - Gérard LENOIR

6 octobre 2025 - Alain ZISERMAN

6 octobre 2025 - Clément ZORNIG

24 novembre 2025 - Béatrice BOUTRON née GUYOT

28 novembre 2025 - Thierry GABRIEL

29 novembre 2025 - Claude GUILLERY

18 décembre 2025 - Ginette BOUYER née DUBOIS

24 décembre 2025 - Rolande CHEVALLIER née RENVOISÉ

25 décembre 2025 - Reine RAVIER née CALLARD

8 mai 2026 - André PERRIN

MARIAGE

16 mai 2026 - Julien SEYER et Stéphanie SADOUL de TRÉMINES

Extraits des délibérations du Conseil municipal. L'intégralité des textes est disponible en mairie et sur le site internet de la commune (<https://www.marcilly-en-villette.fr/la-mairie/le-conseil-municipal-et-compte-rendus/>).

SÉANCE 09/10/25

Réfection voirie : résultat d'appel d'offres

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal des travaux de la Commission d'appel d'offres dans le cadre du marché pour la réfection de voirie rues du Champ de Foire (tranche ferme), de Chilly (tranche optionnelle 1) de la Blénierie (tranche optionnelle 2), de la Fontaine Saint Blaise (tranche optionnelle 3) et parking rue de Chantaloup (tranche optionnelle 4). Monsieur Roussel, adjoint, indique à l'assemblée que dans un premier temps, la tranche ferme sera engagée dès janvier 2026. Sur proposition de la commission, après examen de cinq offres reçues, le Conseil municipal à l'unanimité décide d'attribuer ces travaux à l'entreprise Eurovia pour un montant total de 683 990,70 € TTC.

SÉANCE 18/11/25

En préambule, Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal les faits ayant conduits à la suspension de la procédure d'élaboration du PLUi

Le projet du PLUi, débuté en octobre 2019, a été arrêté par le Conseil communautaire des Portes de Sologne le 27 mai 2025, avec une évolution importante de la réglementation (loi climat et résilience, zones humides, SRADDET, circulaire Béchu...). Suite à cet arrêt de projet, la CCPS a réceptionné les avis des personnes publiques associées (PPA). Parmi eux, l'avis de l'État est défavorable sur les points suivants : consommation foncière trop ambitieuse, atteinte trop importante aux zones humides identifiées, des opérations d'aménagement programmé pas assez détaillées. Tous les autres avis sont favorables

ou mentionnent uniquement des recommandations notamment en matière environnementale.

Dans le contexte pré-électoral, au vu d'une législation trop incertaine (loi Trace, évolution de SRADDET et de la territorialisation de la consommation foncière), d'un risque de fragilité juridique suite à l'avis défavorable de l'État, la CCPS a décidé de suspendre les travaux et la procédure du PLUi.

SÉANCE 18/12/25

Eau et assainissement : tarifs 2026

Le Conseil municipal, après avoir examiné le projet de tarification établi par la Commission de Finances, décide à l'unanimité :

- 1) pour le service de l'eau, à compter du 1^{er} janvier 2026, à savoir :
 - Location annuelle de COMPTEURS (reconduction tarifs 2025)
 - EAU (prix au m³) : 1,20 €
- 2) pour le service de l'Eau et de l'Assainissement, à compter du 1^{er} janvier 2026 :
 - TAXE ASSAINISSEMENT (prix au m³) : 2,50 €

Groupe scolaire Xavier Deschamps : dotations 2026

Le Conseil municipal, à l'unanimité, reconduit la dotation aux écoles pour les fournitures pédagogiques à raison de 71 €/enfant et de 36 €/enfant pour les activités pédagogiques, sur la base des inscrits au 1^{er} janvier 2025.

SÉANCE 26/01/26

Réfection toitures du Groupe Scolaire : résultat d'appel d'offres

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal des travaux de réfection de toitures du groupe scolaire Xavier-Deschamps à engager. Sur proposition de la Commission,

après examen des deux offres reçues, le Conseil municipal à l'unanimité décide d'attribuer ces travaux à l'entreprise BRAUN COUVERTURE pour un montant total de 600 000 € TTC.

SÉANCE 11/03/26

LogemLoiret : cession de huit logements

Monsieur le Maire porte à la connaissance du Conseil municipal un courrier du 26 février 2026 de LogemLoiret qui en séance de son conseil d'administration du 16 décembre dernier, a adopté le principe de cession de 8 logements sur la commune (rue du Bourillon et rue des Fusillés). La vente est proposée prioritairement aux locataires occupants.

SÉANCE 20/03/26

Élection du maire et des adjoints

SÉANCE 27/03/26

Désignation des commissions

SÉANCE 06/05/26

Déclassement de la RD13

Madame le Maire présente le projet du conseil départemental du Loiret de déclassement de la route départementale 13 (RD13) entre la RD14 et la RD921. Une enquête publique aura lieu du 23 juin au 4 juillet. Un commissaire enquêteur assurera plusieurs permanences et un registre sera disponible en mairie.

Fin de réseau de téléphonie cuivre

Madame le Maire donne lecture du courrier de l'entreprise Orange informant que le réseau de téléphonie cuivre sur la commune sera définitivement fermé en 2030.

Vos élus

Le nouveau Conseil municipal a été installé le 20 mars 2026.



De gauche à droite

Haut : Aurélia Save, Nicolas Le Guillard, Virginie Martin, Lionel Duplaix, Catherine Lobo, Laurent Delort.

Milieu : Marine Laury, Patrick Pilon, Laurence Tréneau, Thomas Pillet, Stéphanie Baudelin, Stéphane Vatz, Aline Pouget.

Bas : Jacques Robert, Carole Landry, Stéphanie Charron, Maxime Roussel, Marie-Anne Lingard, Joachim Salvan.

LE MAIRE :

- Stéphanie CHARRON

LES ADJOINTS :

- 1^{re} : Maxime ROUSSEL
Réseaux et entretien des bâtiments
- 2^e : Carole LANDRY
Affaires sociales
- 3^e : Joachim SALVAN
Affaires scolaires et finances
- 4^e : Marie-Anne LINGARD
Urbanisme
- 5^e : Jacques ROBERT
Espaces verts et gestion des chemins

LES CONSEILLERS DÉLÉGUÉS :

- Aline POUGET
Vie associative, sport, culture, animations, tourisme, communication
- Nicolas LE GUILLARD
Développement durable

LES CONSEILLERS :

- Patrick PILON
- Lionel DUPLAIX
- Catherine LOBO
- Virginie MARTIN
- Laurent DELORT
- Laurence TRÉMEAU
- Stéphanie BAUDELIN

- Stéphane VATZ
- Aurélia SAVE
- Marine LAURY
- Thomas PILLET

LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES :

- Stéphanie CHARRON
- Maxime ROUSSEL
- Carole LANDRY
- Joachim SALVAN

LES COMMISSIONS MUNICIPALES ET REPRÉSENTATIONS EXTÉRIEURES

Le maire préside toutes les commissions

FINANCES ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- **Joachim SALVAN** (Vice-président)
- Stéphanie BAUDELIN
- Laurent DELORT
- Lionel DUPLAIX
- Marine LAURY
- Nicolas LE GUILLARD
- Patrick PILON
- Jacques ROBERT
- Maxime ROUSSEL
- Laurence TRÉMEAU

AFFAIRES SOCIALES ET SOLIDARITÉS

- **Carole LANDRY** (Vice-présidente)
- **Jacques ROBERT** (Vice-président)
- Lionel DUPLAIX
- Marine LAURY
- Catherine LOBO
- Virginie MARTIN
- Maxime ROUSSEL
- Aurélia SAVE
- Laurence TRÉMEAU
- Stéphane VATZ

URBANISME ET TRAVAUX

- **Marie-Anne LINGARD** (Vice-présidente)
- **Maxime ROUSSEL** (Vice-président)
- Stéphanie BAUDELIN
- Laurent DELORT
- Marine LAURY
- Nicolas LE GUILLARD
- Patrick PILON
- Aline POUGET
- Joachim SALVAN
- Aurélia SAVE

ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

- **Nicolas LE GUILLARD** (Vice-président)
- Stéphanie BAUDELIN
- Lionel DUPLAIX
- Marie-Anne LINGARD
- Catherine LOBO
- Virginie MARTIN
- Aline POUGET
- Maxime ROUSSEL
- Aurélia SAVE

ENFANCE, JEUNESSE ET VIE SCOLAIRE

- **Joachim SALVAN** (Vice-président)
- **Carole LANDRY** (Vice-présidente)
- Marine LAURY
- Catherine LOBO
- Thomas PILLET
- Patrick PILON
- Maxime ROUSSEL
- Laurence TRÉMEAU
- Stéphane VATZ

SÉCURITÉ ET PRÉVENTION

- **Maxime ROUSSEL** (Vice-président)
- **Joachim SALVAN** (Vice-président)
- Laurent DELORT
- Marie-Anne LINGARD
- Catherine LOBO
- Virginie MARTIN
- Thomas PILLET
- Patrick PILON
- Aline POUGET
- Jacques ROBERT

VIE ASSOCIATIVE ET SPORTIVE

- **Aline POUGET** (Vice-présidente)
- Stéphanie BAUDELIN
- Nicolas LE GUILLARD
- Catherine LOBO
- Virginie MARTIN
- Thomas PILLET
- Maxime ROUSSEL
- Aurélia SAVE
- Stéphane VATZ

CULTURE, TOURISME ET COMMUNICATION

- **Aline POUGET** (Vice-présidente)
- Carole LANDRY
- Catherine LOBO
- Virginie MARTIN
- Maxime ROUSSEL
- Joachim SALVAN
- Aurélia SAVE
- Stéphane VATZ

COMMISSION D'APPEL D'OFFRE

- Maxime ROUSSEL
- Joachim SALVAN
- Nicolas LE GUILLARD

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Le CCAS est composé de cinq membres élus et de cinq nommés, en plus du président. Les membres nommés sont issus d'associations familiales, d'associations œuvrant dans le domaine de l'insertion et de lutte contre les exclusions, d'associations de retraités et de personnes âgées et d'associations de personnes handicapées.

Ces principales actions concernent les aides aux personnes en difficulté, notamment en constituant les dossiers permettant d'obtenir des aides alimentaires et énergétiques. Il soutient nos aînés en leur proposant un repas et une distribution de colis pour Noël.

Élus :

- Carole LANDRY
- Virginie MARTIN
- Jacques ROBERT
- Laurence TRÉMEAU
- Stéphane VATZ

Personnes extérieures :

- Fabienne BONTE (Handicap)
- Brigitte GARNIER (Personnes âgées)
- Maurice LE GUILLARD (Aide humanitaire)
- Sylvie POUPIN (Aide à domicile)
- Annie RIVIERRE (Association familiale)

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES PORTES DE SOLOGNE

- Présidente : Katia BAILLY (maire de La Ferté-Saint-Aubin)
- 1^{re} vice-président : Gilles BILLIOT (maire de Jouy-le-Potier)
- 2^e vice-président : Bruno de BLOIS (maire de Sennely)
- 3^e vice-présidente : Stéphanie CHARRON
- 4^e vice-président : Rodolphe NASSIER (maire d'Ardon)
- 5^e vice-présidente : Béatrice DE RUYVER (maire de Ménestreau-en-Villette)
- 6^e vice-président : Olivier GRUGIER (maire de Ligny-le-Ribault)

Les budgets communaux 2026

DÉTAIL DES DÉPENSES PRÉVISIONNELLES D'INVESTISSEMENT

Voirie rue du Champ de Foire	232 806,00 €
Groupe scolaire	610 000,00 €
113 rue des Relais	217 530,00 €
Outillage services techniques	10 000,00 €
Matériels informatiques	3 600,00 €
Licences logiciels	11 660,00 €
Matériels PCS	2 000,00 €
Hébergement site	250,00 €
Total investissements	1 087 846,00 €
Remboursement emprunts	135 000,00 €
Total	1 222 846,00 €



Budget communal

FONCTIONNEMENT

1 979 387,63 €

RECETTES

Résultat reporté	68 096,63 €
Atténuations de charges	10 200,00 €
Produits des services	199 748,00 €
Impôts et taxes	60 000,00 €
Fiscalité locale	1 041 500,00 €
Dotations et participation	552 843,00 €
Autres produits gestion courante	47 000,00 €

DÉPENSES

Charges caractère général	836 755,00 €
Charges de personnel	903 000,00 €
Atténuations de produits	32 000,00 €
Autres charges de gestion courantes	186 782,63 €
Charges financières (intérêts d'emprunts)	20 000,00 €
Charges spécifiques	100,00 €
Dotations aux provisions	750,00 €

INVESTISSEMENT

1 275 032,38 €

RECETTES

Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	59 500,42 €
Dotations, fonds divers et réserves	566 378,55 €
Subventions d'investissement	63 295,00 €
Emprunts et dettes assimilées	505 658,41 €
Immobilisations corporelles	80 200,00 €

DÉPENSES

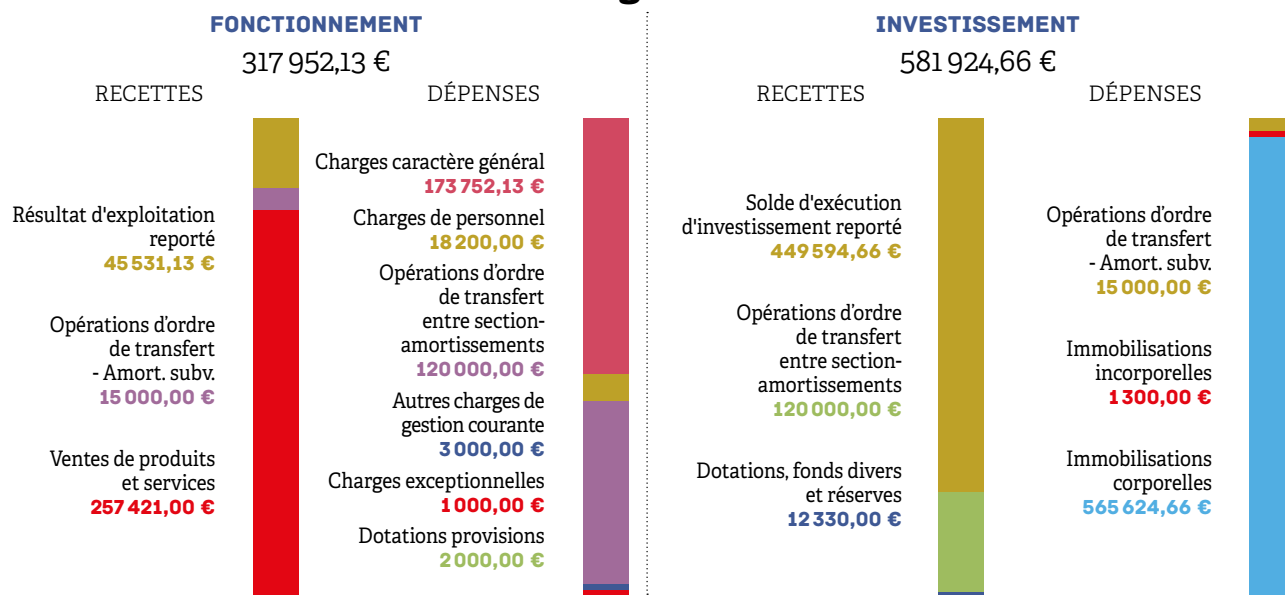
Emprunts et dettes assimilées	150 000,00 €
Immobilisations incorporelles	11 910,00 €
Immobilisations corporelles	1 113 122,38 €

Subventions aux associations

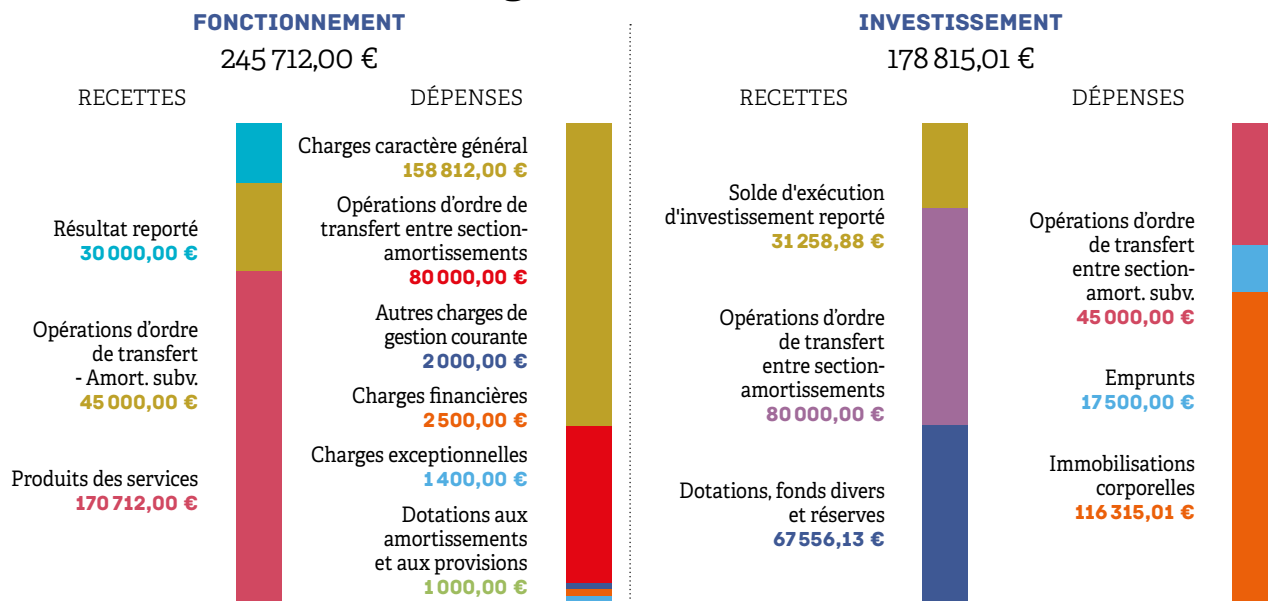
École de Musique	16 000 €	Acquisition matériel compétition		Prader Willy - Ensemble	
Union Musicale	1 500 €	Centre équestre de la Poulardièrre	3 500 €	stimulons Thibault	150 €
Orchestre junior	2 000 €	ID Créations	150 €	Association Trisomie 21	100 €
C.O.S.M. Comité Directeur	3 000 €	Choraline	500 €	Croix Rouge Française	100 €
U.A.M. Tir	550 €	Art'en ciel	50 €	La Prévention Routière	150 €
Club des Relais	300 €	Les gamelles de l'amitié	200 €	Secours populaire	200 €
Amicale des A.F.N.	200 €	Les coussinets de l'amitié	200 €	Ass Anciens Maires & Adjointes du Loiret	50 €
Guerluchon	250 €	Association des Parents Investis (API)	1 500 €	Conciliateurs de justice	200 €
Amicale du Bourillon	255 €	U.C.P.S.	300 €		
Groupe scolaire Xavier Deschamps (36 €/enfant)	7 020 €	Ensembles pour Vous	200 €		
Ciné Marcilly	300 €	Garajazik	200 €		
Association sportive du golf	500 €	Restos du Cœur	250 €		
École de golf	500 €	Secours catholique	200 €		
		Comité départemental randonnée pédestre	30 €		
		TOTAL		40 605 €	

La commune a maintenant l'obligation de séparer les budgets de l'eau et de l'assainissement.

Budget eau



Budget assainissement



Évolution de l'endettement de la commune en €

	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Encours au 1 ^{er} janvier	1 658 283	1 280 283	1 149 283	1 017 283	1 378 729	1 203 725	1 023 978	829 050
Annuités	378 000	131 000	132 000	138 554	175 004	179 747	154 928	134 242
Emprunt				500 000				
Endettement net au 31 décembre	1 280 283	1 149 283	1 017 283	1 378 729	1 203 725	1 023 978	869 050	694 808

TRAVAUX RUE DU CHAMP-DE-FOIRE

Le gros œuvre des travaux de reprises de la voirie et des trottoirs de la rue du Champ de Foire est achevé.

Les dernières finitions liées au marquage au sol et à la signalisation horizontale seront réalisées dans un second temps. Ce décalage est nécessaire pour des raisons techniques, notamment afin de garantir une parfaite tenue des matériaux et une qualité durable des marquages (ressuage des hydrocarbures présents dans les enrobés). Les plantations ne sont pas oubliées et seront réalisées prochainement.



Travaux des toitures *du groupe scolaire Xavier Deschamps*

Les travaux nécessaires de réfection des toitures des bâtiments de l'école ont débuté. Ces travaux permettront de renforcer l'étanchéité et l'isolation des bâtiments, afin d'améliorer le confort des élèves et des équipes pédagogiques, d'augmenter le taux de performance énergétique et d'assurer la pérennité de notre patrimoine communal.

Le chantier se déroulera en deux phases distinctes afin de limiter les perturbations pour les usagers :

- **Première phase : école maternelle.** Les travaux concerneront dans un premier temps les bâtiments de l'école maternelle, entre les mois d'avril et juillet.

- **Deuxième phase : école élémentaire.** La réfection des toitures de l'école élémentaire sera ensuite réalisée durant les vacances d'été, permettant ainsi des interventions sans impact sur le temps scolaire.

Les deux classes de Petite Section et Moyenne Section-Grande



Section, ainsi que le dortoir des petits ont dû être réaménagés temporairement au sein de l'école élémentaire. Les ATSEM, les agents municipaux, les enseignantes et des élus ont activement participé à ce transfert des salles durant les vacances d'avril, de façon à accueillir les élèves dès la rentrée dans des espaces adaptés et accueillants.

L'espace de restauration a également été réaménagé afin d'accueillir tous les élèves le midi en trois services. Cette réorganisation temporaire impose une adaptation de chacun, mais s'harmonise pour le mieux.

Sécurisation *routière*

Plusieurs actions en matière de sécurité routière ont été prises. Pour sécuriser le passage vélo et piéton face au parking Chantaloup, des silhouettes ont été installées par les agents de la voirie. Ces installations viennent compléter le « Plan vélo » et la sécurisation aux passages les plus fréquentés mis en place par la municipalité.



C'est dans cette optique que la municipalité étudie la modification de la circulation sur la place de l'Église et teste différents aménagements. Cette décision a été prise en raison de plusieurs risques identifiés liés à la circulation de véhicules dont les conducteurs refusent de passer par le carrefour à feux. Le futur aménagement a pour objectif de prévenir tout accident et d'assurer la protection des habitants, des visiteurs ainsi que des personnes

participant aux activités et rassemblements organisés sur la place.



Labellisation « Village prudent » : *la commune obtient deux cœurs !*

Le 10 février 2026, la commune de Marcilly-en-Villette a reçu le label « Village prudent - 2 cœurs » lors d'une cérémonie officielle organisée par l'Association Prévention Routière.

Cette distinction valorise les démarches engagées dès 2025 par l'équipe municipale, qui témoigne de sa volonté d'améliorer la qualité de vie et la sécurité de l'ensemble des habitants.

L'adhésion au programme « Ville prudente » offre à la commune l'accès à l'expertise de professionnels pour accompagner la mise en place d'actions de sensibilisation et nous aider à lutter contre les inci-

nalités auxquelles nous faisons face au quotidien, des stationnements non appropriés ou encore des excès de vitesse dans notre centre bourg par exemple. De nouvelles initiatives sont également envisagées, notamment en direction des enfants et des seniors, afin de renforcer encore la prévention et la sécurité au quotidien.



[ENVIRONNEMENT]

Peupleraie et *Promenade du Bourillon*

La peupleraie

Ils sont presque centenaires, certains sont déjà morts et d'autres risquent de tomber à la prochaine tempête. Voilà l'état de la peupleraie qui borde le Bourillon, d'ailleurs un arrêté municipal interdit l'accès à cette zone devenue trop dangereuse.

Nous avons prévu de les couper à la fin de l'été et de les valoriser en copeaux énergie. Une fois cet espace libre de tout branchages, il faudra penser à planter des espèces en adéquation avec le changement climatique. Cette opération se fera sur plusieurs années en coordination avec nos équipes et des personnes de bonne volonté.

Un endroit sera dédié à chaque naissance dans la commune pour

que l'enfant concerné devienne le parrain d'un arbre qui est symbole de vie et de croissance. Cela deviendra un lieu de détente et de respiration pour toutes les personnes avides de balade champêtre.

Promenade du Bourillon

En continuant notre marche au bord du Bourillon, nous tombons sur des bords de soleil installés depuis l'été dernier. Vous en trouverez également au Parcours de santé. Ceux-ci sont très prisés pour se reposer à l'ombre ou au soleil en fonction de leur positionnement. Ils seront complétés par d'autres nouveaux mobiliers comme des bancs, tables de pique-nique et poubelles.



OBLIGATIONS LÉGALES DE DÉBROUSSAILLEMENT (OLD)

La Sologne a été classée en tant que massif forestier à risque incendie. Une des conséquences de ce classement est la nécessité de mettre en œuvre des obligations légales de débroussaillage.

Marcilly-en-Villette

**VOUS INFORME DES ACTUALITÉS,
DES ÉVÉNEMENTS, DES ALERTES**

**L'application PanneauPocket
(gratuite et sans publicité
sur mobiles et ordinateurs)**



Téléchargez



sur



Le site Internet de la commune
<https://www.marcilly-en-villette.fr/>



Le site Facebook de la commune
<https://www.facebook.com/marcillyenvillette>